

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 14 (1976)  
**Heft:** 68

**Buchbesprechung:** Le coin du livre

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger



### ECHO DE MORAT

#### Journées des Suisses de l'étranger

Parmi  
cela fait

**300 000**  
**12 800**  
**4%**

Suisses de l'étranger  
sont membres du Fonds de solidarité

**C'est-à-dire que 4 Suisses sur 100** jugent utile de s'assurer

une **épargne en Suisse** avec intérêts et une **indemnité forfaitaire en cas de perte de leurs moyens d'existence** consécutive à un événement politique (guerre, troubles, nationalisations, etc.)

**N. B.** Au **Liban** les adhérents du Fonds étaient 5 sur 445 Suisses résidant **dans ce pays, c'est-à-dire 1%**. Et les autres ... ?

**Renseignements :** soit auprès des représentations diplomatiques ou consulaires suisses, soit auprès du  
**Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**  
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 **Berne**

### Est-ce raisonnable ?

### Le coin du livre

#### Uniformes suisses/Schweizer Uniformen 1700-1850

Avant la loi fédérale de 1851, chaque troupe cantonale avait la possibilité de choisir son uniforme selon les règlements qu'elle édictait. Mais, lorsque les troupes de différents endroits du pays devaient se regrouper, ainsi que ce fut le cas en 1792 lors de l'occupation de la frontière dans la région de Bâle, l'armée des Confédérés offrait alors une image bigarrée fort pittoresque. Cette diversité est mise en valeur dans une œuvre paraissant en décembre 1976.

Le Bernois R. Petitmermet, spécialisé dans

les recherches relatives aux uniformes, a travaillé durant des dizaines d'années à rassembler le matériel voulu, ce qui a permis au célèbre peintre français d'uniformes, L. Rousselot, de concevoir 160 aquarelles, qui retracent fort bien d'une part le développement des uniformes des troupes des Confédérés et de leurs alliés au XVII<sup>e</sup> siècle et de 1700 à 1798, et d'autre part, des milices cantonales de 1803 à 1850. Chaque troupe confédérée fait l'objet d'un vibrant hommage et les planches, de 18x25 cm, sont complétées par une légende et un commentaire détaillé.

Les 160 pages de tableaux en couleurs, admirablement reproduits, représentent à eux seuls une grande valeur pour les bibliophiles.

L'introduction et les commentaires de l'histoire militaire (en langues allemande et française) témoignent aussi du développement de l'esprit militaire suisse, souvent influencé par des exemples étrangers, également dans le domaine du développement de la technique militaire, et on s'efforça de

trouver, au cours des siècles précédents déjà, une solution pouvant être adaptée à nos conditions. C'est ainsi que les tableaux des troupes confédérées reproduisent une image fidèle de la diversité de la Confédération helvétique et retracent également l'évolution, au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'Armée suisse tendant vers le nouvel Etat fédéral. C'est de façon animée que vous vous familiariserez avec une partie de l'histoire suisse dans ce livre, qui n'est pas spécialement destiné à des lecteurs initiés en la matière. C'est pour cette raison que nous avons pensé que les Suisses de l'étranger trouveront de l'intérêt à la lecture de cet ouvrage. Une subvention notable a permis à la société d'histoire du canton de Berne de vous offrir ce livre à des conditions qui, compte tenu du nombre de tableaux reproduits, peuvent être considérées fort intéressantes. Cet ouvrage peut être commandé au prix de Fr. 260.— (+ frais de port) à l'adresse suivante: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, case postale, CH-3000 Berne 16. (prix de vente usuel: Fr. 360.—)



*Femmes suisses*, vous qui êtes mariées à un ressortissant étranger et qui avez des enfants désireux d'acquérir votre nationalité, au même titre que les enfants de père suisse, écrivez, sans engagement de votre part, au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, qui fera suivre votre correspondance au Comité d'un groupe de Suisses de Grande-Bretagne qui s'occupe de ce problème.